



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

BUDGET 2012

Le conseil municipal a adopté un budget de 2 998 654 \$ pour l'année 2012.

Voici les faits saillants du budget dont vous trouverez les principaux éléments ci-dessous :

- L'augmentation totale moyenne des revenus de taxes pour 2012 est de 1,6 % et est composée de deux éléments : les revenus de la taxe foncière qui augmentent de 2,5 % et ceux des services qui diminuent de 0,9 %.

Voici plus en détail la variation de différents taux de taxation :

- Le taux de taxe foncière résiduelle passe de 0,747 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,766 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de taxe foncière pour les immeubles autres que résidentiels passe de 1,693 \$ / 100 \$ d'évaluation à 1,735 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- La tarification du service de cueillette des déchets passe de 189,00 \$ à 195,00 \$.
- La tarification du service d'aqueduc passe de 78,00 \$ à 75,00 \$.
- La tarification du service d'égout passe de 73,00 \$ à 67,00 \$.

VILLE DE KINGSEY FALLS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2012

POSTES BUDGÉTAIRES	
REVENUS	
Taxe foncière	2 087 745 \$
Services municipaux	325 800 \$
Service de la dette	52 886 \$
Paiement tenant lieu de taxe	21 500 \$
Services rendus	118 700 \$
Imposition de droits	44 200 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$
Intérêts	19 300 \$
Autres revenus	27 000 \$
Subventions	295 523 \$
TOTAL DES REVENUS	2 998 654 \$
DÉPENSES D'EXPLOITATIONS et D'IMMOBILISATIONS	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil et législation	51 193 \$
Administration/greffe/évaluation	363 746 \$
Projets d'améliorations	24 200 \$
	439 139 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police - Sûreté du Québec	197 129 \$
Protection contre l'incendie/Premiers répondants	223 807 \$
Bornes-fontaines	14 690 \$
Sécurité civile/Brigadiers scolaires/Garde d'animaux domestiques	14 262 \$
Projets d'améliorations	91 851 \$
	541 739 \$
TRANSPORT	
Voirie	234 855 \$
Enlèvement de la neige	190 600 \$
Éclairage des rues/Circulation et stationnement	28 500 \$
Transport collectif	5 602 \$
Projets d'améliorations	321 400 \$
	780 957 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Aqueduc – Traitement et distribution	79 599 \$
Égouts – Traitement et distribution	77 687 \$
Cueillette et transport (ordures – récupération – compost)	201 629 \$
Autres	1 000 \$
Projets d'améliorations	178 000 \$
	537 915 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social/MRC	5 178 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et développement	37 062 \$
Industries et commerces	99 426 \$
Tourisme	17 632 \$
Projets d'améliorations	4 500 \$
	158 620 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire (7, Tardif)	47 722 \$
Patinoire extérieure et ski de fond	12 695 \$
Piscine	20 662 \$
Parcs et terrain de jeux	132 607 \$
Dons	133 900 \$
Centre communautaire (13, rue Caron)	23 719 \$
Bibliothèque	75 341 \$
Autres	7 372 \$
Projets d'améliorations	512 370 \$
	966 388 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Intérêts et frais	14 310 \$
Remboursement de capital	39 650 \$
	53 960 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION et D'IMMOBILISATIONS	3 483 896 \$
AFFECTATION D'UNE RÉSERVE	30 242 \$
AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE	455 000 \$
RÉSULTATS	0 \$

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal a adopté le plan triennal en immobilisations 2012-2014 suivant :

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2012	2013	2014
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Entretien du bâtiment	8 200 \$	5 600 \$	
Achat d'équipements			20 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Achat d'équipements	7 500 \$	8 500 \$	8 000 \$
Aménagement d'un point d'eau	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
TRANSPORT			
Entretien du bâtiment	9 500 \$		
Réfection et pavage rural et urbain	244 700 \$	280 200 \$	290 000 \$
Trottoirs	22 000 \$	27 000 \$	30 000 \$
Achat d'équipements	25 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU			
Télémetrie eaux usées et poste Gibson	19 000 \$		
Télémetrie eau potable et puits	46 000 \$		
Ajout de puisards	8 000 \$	10 000 \$	12 000 \$
Achat d'équipements			17 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Centre communautaire (7, Tardif)	53 300 \$	42 400 \$	40 000 \$
Agrandissement bibliothèque	425 000 \$		
Achat d'équipements -bibliothèque	2 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
Entretien infrastructure		70 000 \$	30 000 \$
TOTAL DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS	885 200 \$	465 700 \$	469 000 \$

CALENDRIER DES SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012

Conformément à la résolution no 11-230, vous trouverez ci-dessous les dates des sessions régulières du conseil municipal pour l'année 2012. Les sessions débutent à 19 h 30.

- 16 janvier 2012
- 6 février 2012
- 5 mars 2012
- 2 avril 2012
- 7 mai 2012
- 4 juin 2012
- 9 juillet 2012
- 10 septembre 2012
- 1^{er} octobre 2012
- 5 novembre 2012
- 3 décembre 2012

CUEILLETTE DES ARBRES DE NOËL

Veillez prendre note que la cueillette des arbres de Noël se fera le **MERCREDI 11 JANVIER 2012**. Les sapins doivent être placés **DEBOUT DANS LE BANC DE NEIGE** et mesurer un maximum de **HUIT PIEDS (2,4 m)** de hauteur (calculée avant d'être enfoncé dans la neige). À **DÉFAUT** de respecter ces dispositions, les arbres seront laissés sur place.

CALENDRIER POUR RÉCUPÉRATION, ORDURES

Le calendrier indiquant les semaines de collecte des déchets solides, des matières récupérables et des matières compostables a été distribué par la poste.

DU NOUVEAU DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012...

Veillez prendre note que depuis le 1^{er} janvier 2012, la cueillette des déchets et de la récupération a lieu le **JEUDI**, toujours en alternance une semaine sur deux.

Quant à la cueillette des matières compostables, elle a lieu le **MARDI**, une fois par mois en janvier, février et mars et à toutes les semaines du mois d'avril à novembre inclusivement.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7** assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES

Nous remercions les contribuables qui déneigent les bornes-fontaines tout en dégagant leur cour. Même si les employés municipaux dégagent les bornes-fontaines le plus tôt possible après une chute de neige, nous demandons à ceux qui ne désirent pas les dégager de ne pas les ensevelir sous la neige en pelletant ou en nettoyant leur entrée avec une souffleuse. Cela pourrait augmenter le délai d'intervention des pompiers lors d'un incendie. Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES

Afin d'éviter des inconvénients et des accidents, nous vous demandons de ne pas mettre la neige de vos entrées de cour dans la rue ou sur le trottoir. En durcissant, ces amas de neige peuvent endommager l'équipement de déneigement et même causer des blessures à l'opérateur. Ces amas peuvent également causer une déviation imprévue de l'équipement et causer une collision avec un véhicule circulant en sens inverse.

LA PATINOIRE EXTÉRIEURE REVIENT AU TERRAIN DE JEUX

En effet, pour la prochaine saison, la Ville a décidé d'utiliser le terrain de jeux pour l'installation de la patinoire extérieure. Alors, dès que le mercure permettra la prise de la glace, la patinoire sera ouverte selon l'horaire suivant :

du lundi au jeudi inclusivement : de 18 h à 21 h;
le vendredi : de 18 h à 22 h;
le samedi et le dimanche : de 13 h à 17 h;
et de 18 h à 21 h.



Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre. L'horaire peut être modifié sans préavis si une situation particulière le requiert.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

PISTES DE SKI DE FOND

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au www.kingseychalls.ca.

ENTENTES LOISIRS

La municipalité a renouvelé les ententes loisirs avec les villes de Warwick et d'Asbestos pour l'année 2012. Ces ententes vous permettent de vous inscrire à certains sports et activités offerts dans ces villes. Vous devez présenter un formulaire d'accueil que vous vous procurez au bureau municipal de Kingsey Falls où vous devez payer le montant applicable selon l'activité choisie.

La municipalité n'a toutefois pas signé d'entente avec la Ville de Victoriaville pour 2012. Les citoyens qui veulent s'inscrire à des activités sportives ou culturelles offertes par Victoriaville devront acquitter des frais de non résidents de 315 \$ par activité, par inscription. Vous n'aurez plus à vous procurer de formulaire d'accueil pour ces activités.

Pour pallier à cette forte hausse de frais de non résidents, le conseil municipal mettra sur pied, au mois de janvier, une politique visant à subventionner une partie de ces frais pour certaines activités qui ne sont pas offertes à Kingsey Falls. Ce montant sera versé sur présentation du reçu du paiement.

Pour ce qui est des activités offertes par les Villes de Warwick et d'Asbestos, le citoyen devra payer sa part des frais applicables à la signature du formulaire d'accueil au bureau municipal.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.

Les heures d'ouverture sont : Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

MEILLEURS VŒUX

En ce début d'année, le conseil municipal et l'équipe vous offrent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE